

Image not found or type unknown



Changement horaire de travail

Par **mistinguette**, le **07/12/2008** à **01:25**

Cela fait plus d'un an que j'effectue les memes horaires (6h 14h) aujourd'hui mon employeur me les modifies (14h 22h - 15h 22h - 22h 6h...) en a t'il le droit sachant que je travaille sur une aire de repos sur l'autoroutes.